

vorer tous les imprudens que la soif de l'or y conduirait.

Dans la vérité, l'île, qui a quarante lieues de circonférence, offre trois classes de terre bien distinctes. Un tiers en est excellent, et le sucre y peut être cultivé avec succès dans les petites plaines et les larges vallées qui le forment. Le coton et le café doivent prospérer sur un espace de même étendue, quoiqu'il soit un peu inégal et beaucoup trop pierreux. Le reste du pays est rempli de montagnes très-hautes, très-escarpées, absolument stériles, et qui offrent partout les traces de volcans éteints. Il y reste encore huit ou dix excavations de quelques pieds de circonférence, où l'eau bout de la manière la plus effrayante.

L'air, dans l'intérieur de la colonie, n'est pas plus malsain qu'il ne l'était dans le reste de l'archipel lorsque les Européens s'y établirent. Mais, comme dans les autres îles, il s'est purifié à mesure que les forêts ont été abattues, que la terre a été découverte. Celui qu'on respire sur une partie des côtes est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques faibles rivières qui, nées seulement au pied des montagnes, n'ont jamais assez de force pour repousser les sables accumulés à leur embouchure par les grands mouvemens de l'Océan connus sous le nom de *vaz de marée*, qui, insensibles au large, sont si violens près du rivage. Cette barrière insurmontable doit être

la cause de tant de marais infects, dont l'influence dangereuse s'étend malheureusement trop loin. Une raison si plausible tenait éloigné de ces quartiers le petit nombre de Caraïbes qui, originairement, occupaient l'île. Les Français, poussés dans l'autre hémisphère par une passion plus violente que celle de leur conservation, furent moins difficiles que des sauvages. C'est au voisinage de ces cloaques qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Plusieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le seront un jour, à moins qu'ils n'adoptent les mesures qu'a prises le gouvernement pour purger d'un fléau si destructeur le port principal de sa possession.

Si la nature n'appelait pas impérieusement des cultivateurs à Sainte-Lucie, du moins ne les repoussait-elle pas absolument. Ce qu'elle leur opposait d'obstacles pouvait être surmonté par des combinaisons bien réfléchies, et ne le fut pas. On donna précipitamment des propriétés à des vagabonds qui n'avaient ni l'habitude du travail ni le moindre moyen d'exploitation. Un sol immense fut accordé à des spéculateurs avides qui ne pouvaient mettre en valeur que peu d'arpens. Les terres intérieures reçurent des maîtres avant que les côtes eussent été défrichées. Placés à une grande distance les uns des autres, les habitans se trouvèrent dans l'impossibilité de se secourir mutuellement. Des hommes dont le succès était incertain n'obtinrent aucune assistance d'un com-

xvii.  
Obstacles  
qui se sont  
opposés aux  
progrès de  
Sainte-Lucie.

merce retréci , plus accoutumé à cueillir qu'à semer. Le gouvernement lui-même détourna ses regards d'un établissement qui lui rappelait des erreurs, et des erreurs très-capitales. Pour comble d'infortune , des légions de fourmis détruisirent les sucreries naissantes , et un ouragan dont la violence est au-dessus de toute expression abattit tous les cafiers.

Par toutes ces raisons la colonie n'avait fait que peu de progrès , lorsqu'en décembre 1778 elle tomba au pouvoir de la Grande-Bretagne. Ceux qui n'avaient pas oublié que la Guadeloupe s'était élevée à une grande splendeur durant le peu de temps que cette nation l'avait occupée espèrent les mêmes prospérités pour Sainte-Lucie. Ils ne virent pas que les Anglais, partout victorieux durant la guerre précédente , avaient dû penser que la paix leur assurerait la possession de leur conquête , et que s'occuper du soin d'en augmenter les richesses , c'était travailler pour eux-mêmes. Combien leur position était différente dans les démêlés où ils venaient d'être engagés ! Ils avaient à combattre leurs sujets de l'Amérique septentrionale , généralement armés pour conquérir leur indépendance. La France appuyait cette prétention de toutes ses forces. Son exemple allait être suivi par d'autres peuples qui avaient aussi des injures à venger. L'Europe entière favorisait plus ou moins ouvertement cette ligue formidable. Loin que la cour de Londres pût se flatter d'agrandir

ses domaines , elle devait craindre de se voir obligée à des restitutions. Aussi n'ordonna-t-elle aucun établissement durable dans le poste important qu'une négligence impardonnable avait mis dans ses mains. Recevoir argent comptant quelques esclaves , vendre chèrement à la garnison et à la flotte des objets d'une consommation journalière , voir enlever à un bon prix les productions destinées pour notre hémisphère , tels furent les seuls avantages que la colonie retira d'un séjour de quatre années que les Anglais y avaient fait.

La retraite de ces insulaires , qui dès leur arrivée avaient imprimé aux esprits une sorte de mouvement , appelait des successeurs propres à entretenir , à augmenter même un feu si heureusement allumé. Nul Français de l'un ou l'autre hémisphère ne se présenta pour remplir cet important office. Cette indifférence fit penser à quelques citoyens sérieusement occupés de la chose publique qu'il convenait d'ouvrir la colonie aux hommes entreprenans de toutes les nations qui consentiraient à y porter ou leur industrie ou leurs capitaux. On les y trouvera , ajoutaient-ils , très-disposés , après qu'aura été supprimé le barbare droit d'aubaine , droit qui s'oppose aux liaisons réciproques des peuples ; qui repousse le vivant et dépouille le mort ; qui déshérite l'enfant , et condamne le père à laisser souvent de grands trésors oisifs dans sa patrie , en lui interdisant

ailleurs toute acquisition mobilière ou foncière : droit qu'un état qui aura les premières notions de bonne politique abolira chez lui, et dont il se gardera bien de solliciter l'extinction dans les autres contrées.

Ce système trouva des contradicteurs, et même des contradicteurs très-éclairés. Ils le jugeaient bon, très-bon pour les métropoles, où le nombre des indigènes surpasse toujours assez celui des étrangers pour qu'on n'en ait jamais rien à craindre. Mais ils le croyaient dangereux pour les colonies, dont en temps de paix ces étrangers pourraient clandestinement faire passer les productions dans les pays de leur origine, et en favoriser les vues hostiles durant la guerre. Ces craintes, bien ou mal fondées, n'arrêterent pas le ministère de France. En 1783 il abolit le droit d'aubaine à Sainte-Lucie, y offrit des terres à qui voudrait les cultiver, et en ouvrit les ports à toutes les nations.

L'île retira quelques avantages de ce nouvel ordre de choses. A la fin de 1788 elle comptait trois mille blancs et vingt mille noirs. Cette année les ventes des Espagnols s'y élevèrent à 3,880 l.; des Suédois, à 10,990 livres; des Hollandais, à 19,065 livres; des États-Unis, à 180,708 livres; des Anglais, à 1,335,050 livres. Les derniers y portèrent seuls des esclaves; les autres n'y portèrent que des bois et des comestibles. On leur livra des denrées du pays pour 1,548,893 livres,

valeur des objets qu'ils avaient fournis. C'était un peu plus du tiers des productions de la colonie. Tout le reste aurait dû être naturellement livré sur les lieux-mêmes aux navigateurs de la métropole; mais on fut réduit, comme on l'avait toujours été, à le porter à la Martinique, parce qu'il ne se présenta pas un seul bâtiment expédié de France pour le recevoir. Ces vues rétrécies du commerce étaient en quelque manière confirmées par le gouvernement, qui regardait moins Sainte-Lucie comme une colonie agricole que comme un poste militaire très-important pour la conservation de ses autres établissemens.

La nature a voulu que la nation qui serait maîtresse de cette île eût un avantage décidé sur les autres îles du Vent dans toutes les opérations d'une guerre maritime. L'excellent port du Fort-Royal de la Martinique mettait la France en état de se passer de cette acquisition; mais il convenait à ses intérêts les plus essentiels qu'elle n'appartint pas à une puissance redoutable; et ce fut pour prévenir ce malheur qu'à la pacification de 1763 elle consentit que Tabago, Saint-Vincent, la Dominique, devinssent propriétés britanniques à condition que Sainte-Lucie serait son partage.

Le port anciennement connu sous le nom de *Carénage*, et que depuis on a voulu appeler *Castries*, offre quelques singularités. Les vaisseaux n'y peuvent aborder sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut lou-

xviii.  
Moyens que  
s'est proposés  
la cour de  
Versailles  
pour mettre  
Sainte-Lucie  
à l'abri de  
l'invasion.

voyer entre ses deux pointes. Le fond, augmentant tout d'un coup, et passant près de terre, de vingt-cinq à cent brasses, ne permettrait pas à l'assailant de s'y embosser. Il ne peut y entrer à la fois qu'un seul navire.

On trouve beaucoup d'eau partout dans son intérieur. La qualité du fond y est excellente. Un heureux hasard y a formé cinq positions qui offrent toutes les facilités désirables pour le radoub des plus grands bâtimens. Une flotte y serait à l'abri des ouragans les plus furieux. Les vers ne l'infestent pas encore. Les vents sont toujours bons pour en sortir; et l'escadre la plus nombreuse serait au large en une ou deux heures. Pour l'empêcher de gagner l'Océan, il faudrait la bloquer; et cette croisière, aussi dispendieuse que fatigante, pourrait être encore bravée par un homme hardi qui oserait tout ce qu'on peut oser en mer.

A l'extrémité du port, dans un terrain bas, se voit la ville. C'était naguère un cloaque inhabitable. On en a pavé les rues; on a donné de l'écoulement aux eaux; on a découvert les campagnes voisines; et il a été possible de vivre dans ce séjour de mort.

Au nord du port et de la ville s'élève le morne Fortuné. Sur le sommet de cette montagne, qu'il faut regarder comme inaccessible dans la plus grande partie de sa circonférence, ont été jetés les fondemens d'une citadelle qui ne pourra guère être attaquée que du côté de l'ouest, et déjà ce

côté a reçu un bon fossé, une contrescarpe, une cunette, un chemin couvert. Si jamais les ouvrages projetés sont portés à leur perfection, et qu'ils aient les troupes nécessaires pour leur défense, la place exigera tout l'appareil d'un grand siège; entreprise très-difficile sous un climat brûlant, et dans un si grand éloignement de l'Europe.

La destination du morne Fortuné est de dominer les hauteurs voisines; d'éloigner l'ennemi de l'anse du Carénage; de lui rendre le port impraticable, s'il était parvenu à s'en ouvrir l'entrée; de l'empêcher de pénétrer dans l'île, même après un débarquement surpris ou forcé; et l'on doit convenir qu'il remplit très-bien tous ces genres d'utilité. Aussi la marine française pensait-elle que c'était le seul poste important à défendre dans Sainte-Lucie. Il fallait que les Anglais l'occupassent passagèrement pour prouver qu'une opinion si généralement adoptée était une erreur.

Au vent du Carénage, et à la pointe septentrionale de l'île, se voit le Gros-Islet. Ce rocher, éloigné d'un mille de la côte, est très-escarpé au nord, et assez bas au sud. Il domine de six à sept lieues le canal qui sépare Sainte-Lucie et la Martinique, le seul chemin que, depuis que la Dominique est devenue propriété britannique, puissent prendre, pendant la guerre, les navires français partis d'Europe pour le Fort-Royal. Rien ne peut sortir de ce port, rien ne peut chercher à

y entrer sans courir le risque presque inévitable de devenir la proie des vaisseaux stationnés au Gros-Islet.

L'importance de ce poste, que la légèreté française n'avait pas aperçue, n'échappa point à une nation plus réfléchie. Les Anglais y creusèrent des citernes, y formèrent des hôpitaux, y construisirent des cabanes, y établirent des batteries, et y réunirent dans tous les temps, hors celui de l'hivernage, leurs forces navales. Sur le plus élevé des deux mornes qu'on trouva furent placées des sentinelles qui signalaient tous les bâtimens qui paraissaient dans ces parages; et c'était presque toujours autant de pris. C'est de cette manière que l'amiral Rodney fut instruit que le comte de Grasse sortait du Fort-Royal avec sa flotte. Il le suivit, le joignit, le combattit, et en triompha. Cette victoire n'empêcha pas que la cour de Londres ne fût obligée, à la paix qui suivit de près ce grand événement, de restituer Sainte-Lucie à ses anciens maîtres.

Il fut agité dans les conseils de Louis XVI si l'on abandonnerait le morne Fortuné pour se réduire à la défense du Gros-Islet. Dans ce système, les forces destinées à la conservation de l'île auraient été réunies dans un bourg situé au fond de la rade, qui serait ainsi devenu le chef-lieu de la colonie. Ceux qui n'étaient pas de cette opinion la combattirent par des raisons très-fortes. Ils dirent que le bourg manquait d'eau

potable; que l'air y était et y serait toujours malsain; qu'il faudrait faire d'énormes dépenses pour fortifier les hauteurs qui le dominant; que l'ennemi auquel on aurait abandonné l'île y laisserait mourir de faim ses défenseurs sans être obligé de les attaquer, et qu'il trouverait dans l'anse du Choq un mouillage presque aussi favorable pour dominer sur le canal que le Gros-Islet. Ces objections parurent décisives, et l'on se borna à établir sur le Gros-Islet, et sur la partie de la côte qui en est la plus rapprochée, deux très-fortes batteries, dont les feux croisés défendent d'autant mieux l'entrée de la rade qu'elles ont chacune un fourneau destiné à tirer des boulets rouges, la plus redoutable des armes qu'ait la terre contre les vaisseaux. Ces moyens n'opposeraient pas vraisemblablement un obstacle insurmontable à une forte escadre; mais ils seraient suffisans pour donner le temps d'arriver aux secours que le morne Fortuné, qui n'en est éloigné que de trois lieues, devrait être toujours en état de fournir.

Les soins du ministère pour préserver la colonie de toute invasion furent poussés plus loin. Le Carénage est dominé par la Vigie. Un ennemi qui se serait emparé de cette péninsule pourrait, avec quelques mortiers, couler bas ou forcer d'amener les navires qui se trouveraient dans le port, et il exécuterait cette entreprise sans s'exposer à aucun danger, parce que le revers de la

hauteur le mettrait à couvert des boulets qu'on pourrait tirer contre lui. Ce danger a été écarté par des batteries judicieusement placées. Il en a été également élevé au grand cul-de-sac, rade commode pour une descente, et où les Anglais firent la leur. Si ce poste était attaqué, il serait aisément secouru par le morne Fortuné, qui n'en est éloigné que d'une lieue.

Il résulte de tout ce qu'on vient de lire qu'il y a plusieurs points à défendre dans Sainte-Lucie. Cette obligation est fâcheuse ; mais la nature des lieux paraît l'exiger ainsi. C'est aux gens de l'art à prononcer définitivement.

Certes, ce n'est pas une orgueilleuse prétention qui nous a engagé dans une matière qui est si contraire à notre profession, et qui suppose tant d'études qui nous sont étrangères, et une si longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zèle, mais l'amour du bien, mais le patriotisme répandent sur tout les regards de l'homme et du citoyen. Son cœur s'échauffe ; il réfléchit. S'est-il persuadé qu'il entrevoyait le bien, il faut qu'il parle : il se reprocherait son silence. « Si mes idées « sont justes, se dit-il à lui-même, peut-être « qu'on en profitera ; si elles sont fausses, le pis « qu'il puisse en arriver, c'est qu'on en sourie « en m'accordant le nom de bon homme, dont « le vénérable abbé de Saint-Pierre se glorifiait. « J'aime mieux risquer d'être ridicule que de « manquer l'occasion d'être utile. » Ce devoir,

bien ou mal rempli, fixons l'attention du lecteur sur la Martinique.

Cette île a seize lieues de longueur et quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps, qui avancent quelquefois deux et trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, et partout entrecoupée de monticules qui ont le plus souvent la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte y arrêtent sans cesse les nuages, et y entretiennent une humidité malsaine, qui en écarte jusqu'aux hommes les plus entreprenans ; tandis que les deux autres sont presque entièrement cultivées. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'île est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en faibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrain qu'elles traversent : excellentes en quelques endroits, et si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson celles que fournissent les citernes remplies dans la saison pluvieuse.

Denambuc, qui avait fait reconnaître la Martinique, partit en 1635 de Saint-Christophe pour y établir sa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyait que des hommes fatigués par une longue navigation périraient la plupart en arrivant, ou par

xix.  
Les Français  
s'établissent  
à la Marti-  
nique sur les  
ruines des  
Caraïbes.